

- AUTORISATION PARENTALE (-18) -



LA PRÉSENCE DU RESPONSABLE LÉGAL
OU DE L'ADULTE RÉFÉRENT
EST OBLIGATOIRE :

- POUR LA REMISE DE DOSSARD
- SUR TOUTE LA DURÉE DE LA COMPÉTITION

NOM de l'enfant

PRÉNOM

Je soussigné(e) : Nom

Prénom

Agissant en qualité de : PÈRE MÈRE TUTEUR (Rayer les mentions inutiles)

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

PAYS

TEL. MOBILE

EMAIL

(A écrire lisiblement SVP, mais vraiment lisiblement ! ...)

J'autorise mon enfant :

Né(e) le :

Lieu de naissance :

A participer au Défi Kite, épreuve de longue distance en Kitesurf qui se déroulera à Gruissan (Aude), du 8 au 10 mai 2026. J'atteste que mon enfant est couvert par une assurance de responsabilité civile qui couvre les dommages qu'il pourrait causer à autrui ou à lui-même.

PERSONNE EN CHARGE DE MON ENFANT

En cas de non-présence lors du Défi Kite

TEL. MOBILE

EN CAS DE NÉCESSITÉ

Dans le cas d'un incident jugé important par les organisateurs du Défi Kite, si l'impossibilité de joindre rapidement les parents se présente, l'enfant sera transporté dans le centre hospitalier le plus proche par moyens sanitaires appropriés (hélicoptère, ambulance, pompiers).

Allergies éventuelles :

Au titre de la Loi du 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, l'organisation s'engage à n'utiliser et divulguer tous renseignements personnels communiqués qu'au titre des obligations légales et administratives et nécessaires lors de prise en charge.

SIGNATURE précédée de
la mention « Lu et Approuvé »

FAIT A

LE

